

En 2014, l'usine d'incinération a traité 46 743 tonnes de déchets soit 78,4 % de sa capacité nominale.

Début 2014, il y avait 828 tonnes de déchets en balles en stock. Ce stock a été résorbé tout début avril.

En 2014, 1 572 tonnes de déchets ont été mises en balles au cours de 2 campagnes : la première ayant eu lieu fin avril et début mai 2014 et la seconde en septembre. Le stock de déchets en balles au 31 décembre 2014 est de 688 tonnes.

En 2014, en raison des pannes récurrentes sur l'installation, la totalité des déchets réceptionnés n'a pu être valorisée sur site. Aussi 2 481 tonnes ont été exportés et traités sur d'autres unités de Franche Comté : Bourgne (90), Pontarlier, Montbéliard et Noidans-le-Ferroux (70).

### **Valorisation énergétique**

La chaleur dégagée par la combustion des déchets est valorisée sous forme de vapeur délivrée au réseau de chaleur (ainsi qu'à une entreprise et pour les besoins propres de l'usine) et d'électricité fabriquée grâce à un turbo-alternateur et livrée au réseau public d'électricité. Cette énergie est vendue.

	Unité	Production d'énergie	Achat d'énergie
Energie potentielle des déchets avec PCI générique de 2 044 thermies par tonne	MWh	107 832	
Energie valorisée		73 787	
<i>dont vapeur valorisée sur le réseau</i>	MWh	62 262	
<i>dont autoconsommation</i>		11 525	
Energie électrique produite	MWh	3 943	
Energie externe (gaz)	MWh		2 242
Electricité achetée	MWh		1 143
Taux de valorisation	%	79,9 %	

Le rendement de valorisation énergétique (Pe) est de 79,9 %. Il se calcule selon la formule définie dans l'arrêté du 03 août 2010 :  $Pe = [(2,6 \times Eep + 1,1 \times Ethp) - (2,6 \times Eea + 1,1 \times Etha + Eca)] / (2,3 \times \text{tonnage incinéré})$ .

L'usine peut donc être considérée comme une unité de valorisation énergétique car excède le seuil R1 de l'Union Européenne (60% pour les usines avant 2009).

### **Valorisation matière**

Les métaux ferreux et non ferreux sont prélevés sur les résidus solides de combustion, grâce à un électro-aimant et un séparateur à courant de Foucault. Ces matériaux sont des matières premières secondaires, réutilisées dans l'industrie métallurgique.

Les quantités valorisées sont présentées ci-dessous. Concernant les métaux non-ferreux, les quantités produites diffèrent des quantités valorisées en raison du faible nombre d'enlèvement annuel (effet stock).

2014 : métaux valorisés	Quantité (tonnes)	Ratio (kg par tonne d'ordure ménagère)	Taux de valorisation (%)
Métaux ferreux	832	17,75	99,0
Métaux non ferreux	14	0,30	67,1

Les métaux ferreux sont vendus à une entreprise du groupe ARCELOR-MITTAL située en Moselle (57). Les métaux non ferreux sont repris par l'entreprise BAUDELET METAUX située dans le Nord (59).

La production de métaux non ferreux est anormalement basse. Le SYBERT a alerté son exploitant quant aux quantités récupérées dès juillet 2014. En novembre 2014, le SYBERT a eu confirmation que le système à courant de Foucault qui permet d'extraire les métaux non ferreux avait été en panne sur une longue période (5 mois). Depuis sa remise en service des dysfonctionnements demeurent ; un audit par un cabinet spécialisé est prévu début 2015.

### **Sous - produits de l'incinération**

En 2014, 7 561 tonnes de mâchefers ont été produits. Les mâchefers sont les résidus solides de la combustion, l'équivalent des cendres d'une cheminée ou d'un poêle domestique. Ils représentent 16 % du tonnage incinéré.

Au fil de leur production, les mâchefers sont analysés. Seuls les mâchefers dit « valorisables » peuvent être utilisés en techniques routières dans des conditions très particulières fixées par l'arrêté ministériel du 18 novembre 2011. De 2010 à 2013, 100 % des mâchefers sortants sont valorisables et ont été valorisés.